

## D'où viennent les relatives ?

Where do relative clauses come from?

Pierre Le Goffic<sup>1</sup>

**Abstract:** Relative clauses (of the type ... *le livre qui est sur la table...*, *la lettre que tu as écrite...*) appeared in Latin by a shift from the correlative structure *quas litteras scripsisti, eae...* 'quelle lettre tu as écrite, elle...' to *litterae quas scripsisti...* 'la lettre que tu as écrite...': the *qu-* word *quas*, whose meaning was to express a variable (*quas litteras* = a letter *x*), and which was initially a determiner of N, became pronominalized and anaphoric of the N that became its antecedent. This structure underwent a great development in Latin and passed onto French, in spite of the morphosyntactic transformations which occurred in late Latin: the relative pronouns (having an antecedent N) separated from the other *qu-* words to constitute a heterogeneous paradigm, borrowing from several logical principles: casual opposition *qui* subject / *que* direct regime, reinforcement by the adverbs *où* 'where' and *dont* 'from where', Roman invention of *lequel*, late (17th c.) and partial return of the +/-H distinction after preposition. This heterogeneity does not prevent the extensive use of relative clauses in contemporary French.

**Key words:** relative (- clause), relative (- pronoun), Latin, variable, anaphora.

### 1. Introduction

Les relatives sont une structure syntaxique familière, omniprésente en français. En voici un exemple aussi typique que banal :

(1) ... le livre qui est sur la table...

Cette structure fait l'objet d'une analyse consensuelle et bien établie : une proposition subordonnée est rattachée à un Nom (dit 'antécédent') par le moyen du 'pronom relatif' *qui*<sup>2</sup>. Le pronom relatif représente son N antécédent (*livre*) et lui assigne une fonction dans la subordonnée qu'il introduit (en l'occurrence, la fonction sujet).

<sup>1</sup> Professeur émérite à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Laboratoire Lattice (CNRS – ENS – Paris 3) ; pierre.le.goffic@ens.psl.eu

<sup>2</sup> Certains (voir Abeillé et Godard 2021) veulent remettre en question la catégorie des relatifs, mais reconnaissent néanmoins que *qui* est à la fois représentant du N antécédent et, d'une manière ou d'une autre, sujet du verbe de la subordonnée.

Mais cette structure familière n'en soulève pas moins plusieurs questions embarrassantes. Nous en pointerons trois :

1) **Problème d'extension (et/ou de définition) des relatives :** à côté du type ordinaire exemplifié ci-dessus (relative à antécédent nominal), faut-il distinguer une deuxième sorte de relatives, par exemple dans

(2) Qui dort dîne

en considérant qu'il s'agit du même pronom *qui* utilisé différemment : sans antécédent (ou avec antécédent sous-entendu) ? En pratique la plupart des grammaires distinguent, avec plus ou moins de gêne, deux catégories de relatives<sup>3</sup> : avec antécédent *vs* sans antécédent, adjectives *vs* substantives, adjectives *vs* libres... Au total, la notion souffre de cette incertitude sur son périmètre et sa définition. Mais la solution de cette difficulté dépend des réponses à deux autres questions :

2) **Quel est au juste le fonctionnement d'un pronom relatif (à antécédent) ?** Etant donné que les relatifs sont manifestement des mots *qu-*, comme les interrogatifs et certaines conjonctions, en quoi consiste exactement leur rôle ? Comment concilier leur valeur anaphorique, et la valeur d'indéfini inhérente aux mots *qu-*, alors que les deux semblent contradictoires ? Les différents emplois des mots *qu-* n'ont-ils aucun point commun ?

3) **Comment s'explique le paradigme particulier des pronoms relatifs ?** Ce paradigme est en effet clairement distinct de celui des interrogatifs, quelle que puisse être l'identité formelle des marqueurs : le relatif *qui* (dans *le livre qui est sur la table*) est anaphorique, indifférent au trait +/- H, et spécifique à la fonction sujet, il n'est pas identique au *qui* interrogatif (*Qui est là ?*), autarcique, marqué +H et utilisable en toutes fonctions, ni au *qui* de *qui dort dîne*, qui a les mêmes propriétés que l'interrogatif. Plus généralement, on peut constater sans difficulté qu'aucun relatif n'est superposable à son correspondant interrogatif de même forme (pas même *où*, non limité au lieu dans ses emplois relatifs : *le jour où...*).

Pour essayer d'apporter des réponses à ces questions, on se tournera vers l'histoire. Les relatives, on le sait, sont une structure héritée du latin. On peut, dans cette langue, suivre les étapes de leur émergence, voir comment s'est créée la possibilité de greffer une prédication sur un N comme une simple propriété adjectivale. Cette structure (trop précieuse pour être abandonnée !) s'est transmise au français (et autres langues romanes). Après les bouleversements du latin tardif, un nouveau paradigme (hétéroclite) s'est alors constitué, celui des 'pronoms relatifs', anaphoriques d'un N antécédent, qui

<sup>3</sup> Des exceptions existent : p. ex. notre *Grammaire de la Subordination en français* (2019 ; ci-après GSF).

occupe une place à part dans l'économie générale de la subordination.

Le plan de l'article suivra le déroulement chronologique qui vient d'être esquissé. On étudiera d'abord (en 2.) la formation des relatives en latin : les relatives tirent leur origine d'une structure corrélatrice (2.1.), qui a connu un développement particulier (2.2.), tout en restant parfaitement intégrée dans un système d'ensemble à la fois cohérent et souple (2.3.). Ensuite (en 3.), on étudiera la transmission au français : après la désintégration du système morphologique en latin tardif (3.1.), le système des relatifs a perduré néanmoins, mais en se reconstituant de façon tâtonnante (3.2.) jusqu'au système actuel : les relatifs (à antécédent N) forment un paradigme particulier, d'une grande hétérogénéité, ayant une place à part dans le fonctionnement global des mots *qu-* – ce qui n'empêche nullement leur grand développement en français (3.3.). En conclusion, on verra quelles réponses peuvent être apportées aux questions posées en introduction.

## 2. La formation des relatives en latin

Les relatives se sont développées en latin à partir des structures corrélatives, et ont ensuite connu un développement particulier mais néanmoins parfaitement intégré dans l'ensemble du dispositif.

### 2.1. Aux origines : les structures corrélatives

A l'origine des relatives et plus généralement de toute forme de subordination (en tant qu'enchâssement de propositions par un 'strument' syntaxique) se trouve en latin (et dans les langues indo-européennes en général) la corrélation, sous la forme de ce que les indo-européanistes appellent le 'diptyque corrélatif' (voir p.ex. Meillet-Vendryès 1960 : 660 ; Haudry 1973) : deux propositions liées par un mot *qu-*, pronom, adverbe ou déterminant, s'enchaînent paratactiquement, sur un mode 'protase – apodose', ou 'antécédent – conséquent'.

Exemples, avec le mot *qu-* marquant une catégorie ontologique :

- (3) +H : **Qui** bene amat, **is** bene castigat (proverbe)  
'Qui aime bien, celui-là châtie bien'
- (4) - H : **Quod** habuit, **id** perdidit (Plaute, *Pers.* 644)  
'Quoi il avait (ce qu'il avait), cela il a perdu'
- (5) Lieu : **Ubi**<sup>4</sup> Gaius, **ibi** Gaia (formule rituelle du mariage)  
'Où [est] Caius, là [est] Caia'
- (6) Temps : **Cum** amamus, **tum** perimus (Plaute, *Truc.* 191)  
'Quand on aime, alors on est perdu'

<sup>4</sup> *Ubi* (et par suite le français *où*) et *ut* sont des mots *qu-*, ayant perdu l'initiale labiovélaire *k<sup>w</sup>* devant *u*. *Cum* est un ancien *quom*.

- (7) Manière : **Ut** sementem feceris, **ita** metes (Cicéron, *de Or.* 2,261)  
‘Comme tu auras semé, ainsi tu récolteras’
- (8) Qualité : **Qualis** pater, **talis** filius (proverbe)  
‘Quel père (Tel père), tel fils’
- (9) Quantité : **Quot** homines, **tot** sententiae (Térence, *Phorm.* 454)  
‘Combien (autant) d’hommes, autant d’avis’

Avec le mot *qu-* marquant une sélection dans un domaine ‘N’ :

- (10) Sélection N : **Quas litteras** mihi scripsisti, **eae** mihi jucundissimae fuerunt (exemple scolaire, traditionnel dans les grammaires)  
‘Quelle lettre tu m’as écrite, celle-là m’a fait grand plaisir’<sup>5</sup>.

Dans tous les exemples, la première proposition P1 (non assertée pour elle-même), constitue un point de départ, un repère topical, construit à partir d’une variable indéfinie  $k^w$ . On sait que les mots *qu-* remontent à une famille indo-européenne de mots interrogatifs – indéfinis en  $k^w$ -<sup>6</sup> dont la nature première est de représenter une variable dans un domaine donné, en parcourant l’étendue de toutes les valeurs possibles : *qui*, *quod*, autarciques (ne supposant aucun antécédent sous-entendu), représentent un (ou plusieurs<sup>7</sup>) représentant(s) quelconque(s) de la catégorie des entités +H ou -H, *cum* représente un moment du temps quel qu’il soit, *ut* une manière de faire quelle qu’elle soit, etc. La première proposition P1 pose donc un cadre : ‘prenons le cas que quelqu’un... / quelque chose... / quelque part... / en quelque temps... / de quelque manière..., quelque N..., etc.’

La seconde proposition P2 reprend la variable, anaphorisée par un terme corrélatif dit ‘résomptif’ (thème anaphorique en *yo-* : *is*, *id*, *ibi*, *ita*, ou déictique anaphorique en *to-* : *tum*, *talis*, *to*) (Meillet et Vendryès 1960 : 638) et l’intègre dans P2 ( $x$  dans P1 =  $x$  dans P2). En pratique, le corrélatif résomptif peut être (et est souvent) sous-entendu, la présence du mot *qu-*, marqueur de variable à l’initiale de P1, étant à la fois nécessaire et suffisante (Inkova & Hadermann 2013 : 9). Ainsi dans :

- (11) *Quos vult perdere Jupiter dementat* (adage inspiré des tragiques grecs)  
‘Qui (pluriel : ceux que) il veut perdre, Jupiter [les] rend fous’, sans anaphore exprimée (... *eos dementat*<sup>8</sup>).

<sup>5</sup> Nous glosons invariablement le déterminant latin en *qu-* par *quel* et le corrélatif par un démonstratif (*celui-là* ou *ce*). Les gloses résultantes ont un caractère artificiel en français, dû à la discordance des systèmes morphologiques des deux langues, sur laquelle on reviendra dans la suite.

<sup>6</sup> Bibliographie abondante. Voir p.ex. Meillet et Vendryès (1960), Le Goffic (2019).

<sup>7</sup> Le singulier et le pluriel, courants l’un et l’autre dans les textes, sont équivalents.

<sup>8</sup> L’ellipse du corrélatif est évidemment facilitée quand le résomptif est dans P2 au même cas que le mot *qu-* dans P1, mais la différence des cas est contournable par diverses formes d’attraction’, et ce point est au total secondaire.

- (12) *Quod credidisti reddo* (Plaute, *Epid.* 549)  
 ‘Ce que tu (m’) as prêté, je (te) (le) rends’

Les deux propositions, à la fois autonomes et solidaires, sont liées par une implication<sup>9</sup>, au sens où l’entendent les logiciens : la vérité de P1 entraîne la vérité de P2, et il est donc impossible que, si P1 est vrai, P2 soit faux. Cette implication est a priori généralisante, source de proverbes ou aphorismes exprimant des règles générales, P2 étant une conséquence nécessaire de P1 (c’est le sens du mot implication dans le langage ordinaire), mais elle est compatible avec une lecture particularisante (spécifique, référentielle) en situation : une proposition valable pour ‘tout x quel qu’il soit vérifiant P’ est valable s’il n’y a qu’un seul x vérifiant P. L’effet de parcours de la variable est alors suspendu. Ainsi dans les exemples suivants, déjà cités :

- (13) **Quod** habuit, **id** perdidit  
 ‘Ce qu’il avait, il l’a perdu’
- (14) *Quod credidisti reddo*  
 ‘Ce que tu (m’) as prêté, je (te) (le) rends’

L’implication est ici affaiblie (et ne correspond plus à ce que le langage ordinaire appellerait une implication) et le parcours neutralisé au profit d’une valeur stabilisée ; la liaison entre les deux propositions, contingente, se rapproche sémantiquement de la simple coordination de deux propositions vraies, mais elle reste une implication au sens logique (cf. Mellet 2013 : 93).

Tout ce qui vient d’être dit est valable pour l’exemple 10 (repris) et le suivant :

- (10) **Quas litteras** mihi scripsisti, **eae** mihi jucundissimae fuerunt  
 (exemple scolaire, traditionnel dans les grammaires)  
 ‘Quelle lettre tu m’as écrite, celle-là m’a fait grand plaisir’<sup>10</sup>
- (15) **Quibus excusationibus...** defendere solebas, **earum** habere in hoc homine nullam potes (Cicéron, *Verr.* 5, 176)  
 ‘Par quelles excuses tu avais l’habitude de défendre..., de celles-là tu ne peux invoquer aucune à propos de cet homme’

La seule particularité de ces exemples est que la corrélation se réalise par un adjectif (déterminant) *qui* (masc.), *quae* (fém.), *quod* (neutre) – dont les formes sont morphologiquement identiques à celles des pronoms +H (*qui*) et -H (*quod*) (on y reviendra) –, se rapportant à un N (‘lettre’ ou ‘excuse’). Le domaine de la variable est alors, non

<sup>9</sup> D’où les paraphrases par *si... alors...*, moyen d’expression emblématique de l’implication : voir Riegel (1987).

<sup>10</sup> Variante possible : **Quas** mihi scripsisti **litteras**. **eae** mihi jucundissimae fuerunt.

plus un champ ontologique, mais le champ lexical défini par ce nom N. La première proposition est toujours un point de départ topical, à partir de cette variable. La seconde proposition reprend cette variable par une anaphore résomptive tirée du thème *yo* (*is, ea, id*<sup>11</sup>), d'où les formes *eae* (au cas nominatif : fonction sujet), ou *earum* (au cas génitif : complément de *nullam* 'aucune'), ce qui assure la liaison entre P1 et P2.

Le corrélatif résomptif est présent<sup>12</sup> dans les deux exemples, ce qui, la variable et son anaphore étant à des cas différents, facilite la lecture, mais il peut être absent (voir note 8). Sémantiquement, les deux exemples cités ont une lecture spécifique (implication faible), le parcours étant neutralisé en situation, mais la structure se prête aussi bien à des énoncés génériques.

Au total la corrélation par un déterminant en *qu-* est un cas de figure banal, de même rang que la corrélation par un pronom ou un adverbe ; il vient simplement compléter le système de la corrélation, qui apparaît ainsi en latin d'une complétude et d'une unité remarquables. Pour en marquer l'unité (avec ce point commun : l'absence d'antécédent), nous regrouperons tous les emplois vus jusqu'ici sous le nom de 'conjonctives', sans qu'il soit encore question de 'relative'.

## 2.2. Émergence des relatives

Le développement des relatives (à antécédent) est un aspect de l'évolution générale du système corrélatif, qui est passé **du stade de la parataxe au stade de la subordination** (par enchâssement). On limitera ici l'examen au cas des pronoms *qui, quod* et du déterminant *qui, quae, quod* (pour un tour d'horizon plus complet, voir Le Goffic (2023)).

Le moteur de cette mutation d'ensemble n'est autre qu'une série de déplacements affectant en surface l'ordre des constituants et des mots. On peut en distinguer deux formes :

- 1) permutation de l'ordre des propositions P1 et P2 du diptyque de base,
- 2) rapprochement du corrélatif (et/ou du N antécédent) et de la variable.

**1) Permutation P1 – P2** : quand la proposition P1, qui était un point de départ, se retrouve après P2 (on parle alors de 'diptyque

<sup>11</sup> On notera que, comme c'est le cas du côté du mot *qu-*, le déterminant déictique (ou anaphorique) sélecteur de N (*is, ea, id*), se confond formellement, au masculin (*is*) et au neutre (*id*), avec les pronoms déictiques (ou anaphoriques) +H (*is*) et – H (*id*).

<sup>12</sup> Le résomptif peut aussi être exprimé avec duplication de N : **Quas litteras mihi scripsisti, eae litterae mihi jucundissimae fuerunt.** Nouvelle variante possible...

inverse', Mellet 2013), il n'y a plus de relation de type protase / apodose ou 'antécédent / conséquent'. L'ex-P1 tend à devenir un simple actant ou circonstant du prédicat principal (celui de l'ancienne P2), et les mots *qu-* apparaissent alors moins comme des marqueurs de variables dans une corrélation paratactique, que comme des opérateurs syntaxiques autonomes, instruments de subordination en eux-mêmes et par eux-mêmes<sup>13</sup>.

Cet effet est particulièrement sensible en l'absence de corrélatif :

- (16) Miser est **qui** amat (Plaute, *Pers.* 179)  
'Malheureux est qui aime (celui qui est amoureux)'
- (17) Felix **qui** potuit rerum cognoscere causas (Virgile, *Géorg.* II, 490)  
'Heureux qui a pu pénétrer la raison des choses'<sup>14</sup>

Les propositions *qui amat* et *qui potuit ...*, introduites par le pronom autarcique +H *qui*, s'interprètent comme étant purement et simplement les constituants sujet de *miser est* et de *felix [est]*. On a clairement affaire à ce que nous appellerions des subordonnées enchâssées.

Il en est de même avec un mot *qu-* déterminant :

- (18) Accepi quas litteras mihi scripsisti  
'J'ai reçu quelle lettre tu m'as écrite'

où *quas litteras mihi scripsisti* s'interprète nécessairement comme étant l'objet de *accepi* ('j'ai reçu').

Si le corrélatif est conservé, le rapport 'antécédent / conséquent' est alors explicitement inversé. Le déictique anciennement pronom anaphorique résomptif devient déterminant cataphorique (marque d'annonce), et pointe par avance la valeur du mot *qu-* qui le suit désormais et tend à se charger d'un effet de rappel : on se rapproche d'une caractérisation en termes de 'antécédent – relatif anaphorique'.

Exemples avec le pronom conjonctif :

- (19) Is certo nihil'st qui nihil amat (Plaute, *Pers.* 179 : réplique faisant suite à *Miser est qui amat*)  
'Celui-là assurément n'est rien qui n'aime rien'
- (20) Is fecit cui prodest (adage du droit romain = 'l'auteur (du crime) est celui à qui (le crime) profite')  
'Celui-là a fait à qui est le profit'

<sup>13</sup> Un exemple avec un mot *qu-* adverbe : *Satis mihi dedisti, cum respondidisti...* 'Tu m'as assez accordé, quand tu as répondu...' (Cicéron, *Tusc.* 2, 28). *Cum* (qui pourtant n'a pas cessé d'être un adverbe) apparaît comme une pure 'conjonction de temps', ne nécessitant ni annonce ni rappel. Et de même avec *ut, ubi...*

<sup>14</sup> Nul doute que Du Bellay avait en tête ce vers célèbre et d'autres du même type lorsqu'il écrivit *Heureux qui comme Ulysse...*

Exemple avec le déterminant conjonctif :

- (21) **Eae litterae** mihi jucundissimae fuerunt **quas** mihi scripsisti<sup>15</sup>  
 ‘Cette lettre m’a fait plaisir quelle tu m’as écrite’

Dans ces trois exemples, l’ancienne protase est devenue un complément annoncé, mais son statut devient incertain et ambigu, entre l’autonomie et le rattachement à un antécédent (malgré une certaine distance) : en (19) et (20), *qui* est-il encore un pronom conjonctif autarcique (indéfini, marqueur de variable +H), ou est-il devenu un relatif anaphorique de *is* devenu son antécédent pronominal (comme la tradition invite à le dire) ? de même en (21), peut-on dire que *quas*, qui a acquis un statut pronominal (il est à lui seul l’objet de *scripsisti*) est indéfini, ou anaphorique ?

## 2) Rapprochement du corrélatif (et/ou du N antécédent) et de la variable

C’est à ce stade qu’on arrive véritablement à la ‘proposition relative’, caractérisée par une relation anaphorique par rapport à un antécédent.

Il convient de rappeler ici qu’en latin chaque mot est beaucoup plus autonome, et que l’ordre des mots est plus libre en latin qu’en français (d’où une moindre pertinence de la notion de ‘groupe’). Cette liberté dans l’ordre des mots a eu notamment pour résultat de permettre un rapprochement entre antécédent cataphorique et mot *qu-* introducteur de proposition<sup>16</sup> ; par la suite l’évolution du latin a montré une tendance à privilégier ce genre de rapprochement, ce qui a eu pour effet la constitution progressive d’un groupe : GN (ou GPron) comportant une relative.

Partant des derniers exemples, il suffit en effet de mettre le sujet derrière le verbe principal (placement banal), pour que se trouvent en séquence l’élément cataphorique (déictique seul, ou déictique + N) et le mot *qu-* (qui est bien ‘pronom relatif’) :

- (22) Nihil est **is qui** nihil amat  
 ‘N’est rien celui-là qui n’aime rien’
- (23) Mihi jucundissimae fuerunt **eae litterae quas** mihi scripsisti  
 ‘M’a fait plaisir cette lettre quelle tu m’as écrite’

Et toute cette séquence, quelle que soit sa fonction, peut se placer devant le verbe principal (ou à tout autre endroit dans la phrase) :

<sup>15</sup> Le N *litterae* reste de préférence en tête, auprès du déictique cataphorique.

<sup>16</sup> La même tendance au rapprochement du corrélatif et d’un mot *qu-* s’exerce aussi du côté des adverbes, générant par exemple un adverbe composé comme *sicut* (de *sic* + *ut*), équivalent du simple *ut* dans certains de ses emplois.

- (24) **Is qui** nihil amat nihil est  
'Celui qui n'aime rien n'est rien'
- (25) **Eae litterae quas** mihi scripsisti mihi jucundissimae fuerunt  
'Cette lettre quelle tu m'as écrite m'a fait plaisir'

Les exemples de relatives ainsi constituées foisonnent dans les textes latins :

- (26) Tertium seculum non videt eum hominem quem vidit primum (Varr., L.5, 5 ; cit. Fruyt 2013 : 134)  
'La troisième génération ne voit pas l'homme que la première a vu'
- (27) Audite vero, optimi viri, ea quae saepissime inter me et Scipionem de amicitia disserebantur (Cicéron, *de Amicitia*, X, 33)  
'Écoutez plutôt, mes chers amis, ce qui [pluriel neutre en latin] était en discussion entre moi et Scipion au sujet de l'amitié'

À ce stade, on est parvenu à une structure 'antécédent + *qu-* anaphorique', qui est typiquement la structure de la proposition relative dans notre grammaire moderne : latin **eae litterae quas...** = fr. *la lettre que...*, et on peut donc dire que la relative telle que nous l'analysons est pleinement constituée en latin.

L'analyse de détail peut être formulée comme suit :

- *eae* : le déictique (ex-pronom résomptif anaphorique) est devenu déterminant de N, avec une valeur cataphorique. (La présence du déictique cataphorique est usuelle, mais non indispensable, pas plus que ne l'était la présence du résomptif dans le diptyque originel) ;
- *litterae* : le N (qui a changé de déterminant !) prend sa fonction par rapport à V2 ; il est repris par le relatif, dont il est devenu l'antécédent ;

- *quas* : le mot *qu-*, ex-déterminant, est devenu 'pronom relatif' ; il combine deux valeurs : d'une part un effet nécessaire d'anaphore lexicale (il est impératif pour la compréhension qu'il renvoie au N antécédent *litterae* 'lettre', auquel il se rapportait dans son rôle initial de déterminant), et d'autre part sa valeur originelle de variable, sur laquelle pointe le déictique (une lettre *x*, quelle qu'elle soit, – sachant que le parcours est ici réduit par le prédicat à une occurrence unique : la lettre que tu m'as écrite). L'effet anaphorique est directement induit par la permutation : c'est en quelque sorte un souvenir de l'état initial, dans lequel *quas* était attaché au N *litterae* en tant que déterminant : rapport occulté mais non effacé par le changement de position, comme si *quas* était encore un déterminant de N.

- la séquence *quas mihi scripsisti*, introduite par le mot *qu-*, est une proposition subordonnée relative, rattachée au N *litterae* à la façon d'un adjectif (ou d'un déterminant). Une nouvelle unité syntaxique s'est constituée : un GN (formé de 'dét. + N + relative'), constituant

ayant sa fonction dans ce qui est devenu une phrase complexe. On est dans un cas typique de subordination par enchâssement.

L'analyse est fondamentalement la même quand l'antécédent est un pronom : latin *is qui* 'celui qui'. Le Groupe Pronominal résultant *is qui* est totalement équivalent au pronom simple *qui*, et les deux alternent librement dans les textes comme de véritables doublons (à cette différence près que la formule *is qui* permet plus facilement d'assigner des fonctions différentes à l'antécédent et au relatif).

On mesure le chemin accompli, déplacement par déplacement, depuis la parataxe de départ (diptyque corrélatif ***quas litteras V1, eae V2*** : *quas* déterminant conjonctif) jusqu'à la subordonnée intégrée (***eae litterae quas V1 V2*** : *quas* pronom relatif ayant pour antécédent *litterae*).

### 2.3. Les relatives en latin classique : une structure bien intégrée

Mais il convient en même temps de nuancer le jugement : l'évolution constatée est certes considérable, mais en se plaçant du point de vue de notre grammaire moderne. Il n'est pas sûr que le jugement soit le même si on se place strictement du point de vue (interne) du latin.

En effet ce qui caractérise par-dessus tout le latin, c'est l'existence même de toute cette série de variantes paraphrastiques dont on a reconstitué la formation, déplacement par déplacement : toutes ces variantes sont utilisables *ad libitum*, disponibles pour le locuteur, au gré de considérations discursives (thématisation,...) ou stylistiques, la structure qui est pour nous une relative n'étant qu'une variante parmi d'autres. Dans tous les textes latins classiques, on voit alterner diptyques corrélatifs, diptyques inverses, et regroupement antécédent – relatif, parfois même dans la même phrase :

(28) Quis enim aut eum diligat quem metuat aut eum a quo se metui putet ? (Cicéron, *de Amic.*, XV, 53)

'Qui en effet aimerait celui qu'il craint ou celui de qui il pense être craint ?' : le premier *eum* est séparé de *quem* par le verbe *diligat* ('aimerait'), le second est suivi immédiatement de *a quo* ('de qui', relatif).

Ce qui unifie ces différentes paraphrases, c'est l'invariance de la morphologie, tant pour le déictique (*is, ea, id*) que pour le mot *qu-* (*qui, quae, quod*). Peu importe que le mot change de place et se trouve dans une configuration différente, peu importe que l'emploi soit adjectival ou pronominal, la forme ne change pas, elle glisse et s'adapte sans difficulté d'un emploi à l'autre. De ce fait, il semble raisonnable de considérer que les latins devaient être plus sensibles que nous ne le sommes à l'unité de ces différentes paraphrases, reliées l'une à l'autre

par un simple déplacement, et qu'elles devaient leur paraître moins distinctes qu'elles ne le paraissent à nos yeux<sup>17</sup>.

On peut résumer ce qui précède en disant que le mot latin *qui* se rencontre dans trois configurations distinctes, correspondant à trois emplois distincts, tout en gardant la même forme :

- 1) *qui / quod* : pronoms autarciques +H / - H (conjonctifs)  
*qui bene amat bene castigat ; quod credidisti reddo*
- 2) *qui* (m.), *quae* (f.), *quod* (n.) : déterminant sélectif (conjonctif) :  
*quas litteras scripsisti, eae...*
- 3) *qui* (m.), *quae* (f.), *quod* (n.) : pronom anaphorique (relatif)  
antécédent nominal : *eae litterae quas scripsisti...*  
antécédent pronominal : *is qui...*

Le paradigme flexionnel est le même dans ces trois configurations : *qui* est le même dans les trois emplois : le pronom et le déterminant (conjonctifs) sont morphologiquement indistincts, le relatif est indistinct du déterminant conjonctif. Par suite on comprend que la tradition (dont nous nous séparons) ait rangé les trois sous un label unique, 'relatif' : pronom et déterminant, conjonctif et relatif (dans nos termes) ne font qu'un en latin. (Ce n'est plus le cas en français, mais la tradition grammaticale persiste à traiter le français comme s'il était encore du latin...).

La relative ayant un pronom pour antécédent (*is qui bene amat...*) fait double emploi avec le pronom seul (*qui bene amat*) : les deux sont largement interchangeable. Par contre, la relative ayant un N pour antécédent ouvre un nouveau champ : elle permet d'attacher une prédication sur un N, innovation d'une importance considérable, qui transcende le champ de la corrélation.

On sait que le latin fait grand usage des relatives, et en a étendu l'utilisation jusqu'à des développements particuliers, qu'on se contentera d'évoquer en quelques mots.

Relative appositive : On a déjà signalé plus haut (à propos de la corrélation en général) que la variable en *qu-* s'accommode sans difficulté d'une interprétation spécifique, s'il n'existe qu'une seule occurrence du domaine vérifiant le prédicat concerné (*quod credidisti reddo ; eae litterae quas scripsisti...*). Mais, qui plus est, le mot *qu-*, dans l'usage qu'en a fait le latin, peut aussi s'appliquer sur un nom

<sup>17</sup> Peut-être peut-on voir un témoignage indirect de ce point de vue dans le traitement que font les grammairiens grecs du 'pronom relatif' (*hos* au nominatif m. sg.), qui est pour eux un 'article postpositif', c'est-à-dire un déterminant anaphorique postposé, qu'ils rapprochent de l'article défini (*ho*) appelé 'article prépositif'. Même si ce rapprochement repose sur des bases erronées au regard des connaissances philologiques modernes, il témoigne d'un vif sentiment de l'existence de points communs entre un fléchage anticipant et un rappel anaphorique. Voir Apollonius Dyscole, p. 142 sq. Cf. aussi l'allemand *der*, article défini ou pronom relatif.

(ou un pronom) qui équivaut à une classe à lui tout seul, comme un nom propre (auto-déterminé : *Caesar, qui...*) ou un pronom personnel (*ego, tu*) : le prédicat ne restreint alors plus rien, la relative est de type dit ‘non restrictif’ ou ‘appositif’, le mot *qu-* semble y perdre sa valeur de variable (faute de domaine où elle puisse s’exercer), au profit de son rôle anaphorique (l’anaphore étant ici pleinement référentielle, et non plus simplement lexicale). Et une relative appositive n’a plus de contrepartie (paraphrase) corrélatrice.

Relatif de liaison : Le latin a même poussé cet emploi du relatif, où prévaut sa valeur anaphorique, jusqu’au ‘relatif de liaison’, particulièrement employé dans la langue littéraire classique : le mot *qu-* (seul) est alors équivalent à un anaphorique ou un déictique, et marque une liaison discursive (continuité, opposition,...) (Ernout & Thomas 1959 : 438) :

- (29) *Quibus rebus cognitis,...*  
 ‘Quelles/ces choses étant connues, ...’ (formule de transition)
- (30) *Quo quid dici potest absurdus ?* (Cicéron, *Diu*, 2, 98)  
 ‘Par rapport à quoi/cela (*quo*, complément du comparatif *absurdus*) que peut-on dire de plus absurde ?

Il reste à mentionner une particularité du latin, qui n’a pas encore été évoquée : la différence entre *qui*, conjonctif – relatif, et *quis*, interrogatif – indéfini, particularité secondaire en latin, mais décisive pour la suite de l’histoire menant au français.

Il se trouve que, pour les mots *qu-* le latin a utilisé les deux variantes du thème *kw* en indo-européen, *kwo* et *kwi* ; variantes considérées comme totalement équivalentes en règle générale (Meillet et Vendryès 1960 : 499) mais qui se sont différenciées en latin (et dans les autres langues italiques : osque et ombrien). Le latin a ainsi retenu *kwi* comme interrogatif – indéfini (d’où les pronoms *quis* ‘qui ?’, *quid* ‘quoi ?’, avec la même indifférenciation entre pronom et déterminant (adjectif *quis, quae, quid ?* ‘quel, quelle ?’), et, ainsi qu’on l’a vu, *qui, quod* comme conjonctif (et ultérieurement relatif)<sup>18</sup>.

Au total, pour ce qui est des pronoms et des déterminants sélectifs, le système des mots *qu-* en latin classique se divise en 2 paradigmes distincts<sup>19</sup> : interrogatif (et indéfini) d’un côté, conjonctif (et relatif) de l’autre ; identité conjonctif – relatif.

<sup>18</sup> Il est à noter que le conjonctif-relatif latin *qui* est un ancien *quei*, de \**kwo-i* : le thème *kwo-* est renforcé par une particule déictique *i-* (Ernout & Meillet 1959, s.v. *qui*), un peu comme une première union d’une variable et d’une anaphore, qui se retrouvera à l’œuvre dans les relatifs.

<sup>19</sup> Les différences ne concernent que quelques formes, mais particulièrement fréquentes (Meillet & Vendryès 1960 : 500). Une tendance ancienne à l’unification au profit du relatif triomphera définitivement en latin tardif. (Voir 3.1.)

Interrogatif	'Relatif' (selon la tradition)	
	conjonctif (sans antécédent)	relatif (à antécédent)
pron. +H /-H : <i>quis quid</i>	pron. +H /-H : <i>qui quod</i> Ex : <i>qui bene amat ...</i> <i>quod habuit...</i>	pron. m/f/n : <i>qui, quae,</i> <i>quod</i> Ex : <i>is qui bene amat...</i>
dét. m/f/n : <i>quis, quae, quid</i>	dét. m/f/n : <i>qui, quae, quod</i> Ex : <i>quas litteras scripsisti</i> <i>quibus excusationibus...</i>	<i>eae litterae quas</i> <i>scripsisti...</i>

Tableau 1 : Pronoms et déterminants en *qu-* en latin classique

Compte tenu de ce qui a été dit à propos du 'relatif', on comprend que la tradition, pour couvrir l'ensemble des mots *qu-*, les ait regroupés sous l'étiquette de 'relatif-interrogatif', qui paraît couvrir l'ensemble du champ<sup>20</sup>. Mais ce système va se disloquer en latin tardif.

### 3. Du latin au français : un héritage restructuré

A la suite des changements intervenus en latin tardif, le système des mots *qu-* s'est restructuré. Les pronoms relatifs se sont maintenus, mais ils ont constitué un paradigme propre, au fil d'une évolution plus ou moins chaotique.

#### 3.1. Latin tardif : un équilibre rompu

On sait que la période du latin tardif, correspondant à l'apogée de l'empire romain suivie de son affaiblissement, et à la diffusion du latin à des populations hétérophones, a été marquée par une refonte générale de la morphologie et de la syntaxe du latin : réduction de la déclinaison, perte du neutre, réduction de l'autonomie du mot et de la liberté d'ordre des constituants dans la phrase... (voir Väänänen 1990). Dans ce cadre général, deux mouvements simultanés ont affecté spécialement les mots en *qu-*<sup>21</sup> : d'une part l'**unification** des pronoms interrogatif et conjonctif – relatif, et d'autre part, la **différenciation des pronoms et des déterminants**.

#### - unification des pronoms interrogatif et conjonctif - relatif

La tendance à l'unification était présente de longue date dans la langue populaire, et a fini par l'emporter en latin tardif. Le pronom interrogatif (et indéfini) +H du latin classique *quis* a été remplacé par

<sup>20</sup> Appellation largement reprise, y compris par la grammaire générative.

<sup>21</sup> Quelques renouvellements ponctuels, du côté des adverbes, n'ont pas affecté le système : *cum* a disparu au profit de *quando* (fr. *quand*), qui le concurrençait depuis longtemps dans le latin populaire, *ut* a disparu au profit de *quomodo* (fr. *comme*).

*qui*, forme du conjonctif – relatif (Kunstmann 1990 : 8). Du côté du neutre (- H) les formes *quid* (interrogatif du latin classique) et *quod* (conjonctif – relatif) coexistent.

On pourrait penser que cette unification était de nature à parachever définitivement l'unité du paradigme des mots *qu-* en latin, mais il n'en a rien été, en raison d'un deuxième mouvement, d'effet contraire.

- **différenciation entre pronoms et déterminants** (dans le cadre d'une tendance générale à la spécialisation des catégories grammaticales ; cf. Marchello-Nizia 2006, Carlier & Combettes 2015).

Du côté interrogatif, l'adjectif (déterminant sélectif) *quis*, en latin classique (ou sa forme renouvelée *qui*) est remplacé par *qualis* (source du français *quel*), initialement marqueur de qualité, devenu simple marqueur de sélection sans considération de qualité.

Du côté conjonctif – relatif, le déterminant **conjonctif** (celui que l'on avait dans *quas litteras mihi scripsisti...*) disparaît sans être remplacé<sup>22</sup>, et avec lui disparaissent toutes les constructions corrélatives adjectives. Cette disparition est de grande conséquence : elle supprime la construction charnière qui reliait les (anciennes) constructions corrélatives et les constructions relatives qui en dériveraient.

Au total, les deux mouvements ont pour résultat une restructuration du dispositif d'ensemble des mots *qu-*, comme le figure schématiquement le Tableau ci-dessous.

Latin classique	pron. interrog. ≠	pron. conjonctif = dét. conjonctif = pron. relatif		
Latin tardif (et français)	pron. interrog. = pron. conjonctif	*	≠ pron. relatif	

Tableau 2 : Latin classique / latin tardif

Le pronom relatif subsiste, mais orphelin et dans des conditions problématiques : d'une part il est coupé de ses racines adjectivales, et le système des variantes paraphrastiques évoqué en 2.3. n'existe plus ; d'autre part, il se distingue du pronom conjonctif (identifié à l'interrogatif) : **il est devenu une catégorie à part entière, sui generis**, et il va connaître une évolution propre.

<sup>22</sup> Le nouveau déterminant interrogatif *qualis* n'a pas d'emploi conjonctif (en Gaule du moins). Voir toutefois la note 24.

### 3.2. Une reconstruction problématique

L'histoire du français présente donc une double évolution différenciée : du pronom relatif d'un côté, du pronom conjonctif de l'autre.

#### 3.2.1. L'évolution des pronoms relatifs

Le détail de l'évolution des relatifs est complexe, on le sait (les formes varient selon les époques, les dialectes, les genres... ; voir entre autres Kunstmann 1990, Buridant 2000, Marchello-Nizia & al. 2021 : ci-après *GGHF*). On se limitera ici à dégager les grandes strates successives dont la combinaison donne sa physionomie au relatif du français moderne : quatre sous-systèmes se dégagent nettement, ressortissant à quatre logiques différentes, pour ne pas dire antagonistes.

##### 1) opposition **qui sujet / que régime direct (logique casuelle)**

Cette opposition (déjà installée dans les *Serments de Strasbourg* en l'an 842) est l'axe central, la colonne vertébrale du système des relatifs en français depuis le début : elle participe d'une logique casuelle (fonctionnelle) simple et nette, comme un reste de déclinaison : le pronom relatif, quel que soit l'antécédent, est de la forme *qui* pour la fonction sujet, et *que* pour le régime direct (cod, attribut).

Pour le sujet, **qui**, insensible au trait +/- H (comme *qui* relatif en latin<sup>23</sup>) s'impose quel que soit le genre grammatical de l'antécédent (Kunstmann 1990 : 8), et exclut *que* (de rares emplois de *que*, surtout avec sujet inanimé, se rencontrent jusqu'au 16<sup>e</sup> s).

Pour le régime direct (objet direct, attribut), **que** amalgame la continuation de plusieurs formes latines (dont *quem* et *quod*) et aussi *cui* (cas régime en ancien français, surtout pour antécédent animé). Dès les premiers textes, les emplois de *que* s'étendent à la reprise d'autres antécédents (N de temps ou de manière).

L'opposition *qui* sujet / *que* objet est structurante : elle correspond aux emplois les plus naturels et les plus courants des relatifs, les plus élevés sur ce qu'on a coutume d'appeler une 'échelle d'accessibilité'. La situation est en revanche plus confuse, depuis l'ancien français, pour ce qui concerne les relatifs régime indirect (voir 4).

<sup>23</sup> On évoque parfois, pour justifier l'absence de trait +H, un transfert de l'animé vers le sujet grammatical à partir de la notion d'agent : l'agent par excellence serait à la fois un humain et le sujet du verbe, d'où un transfert possible de l'ontologique vers le grammatical. Mais c'est oublier que le relatif français *qui* (sujet) continue directement non pas le conjonctif autarcique *qui* (de *qui amat...*) mais le relatif latin *qui*, ancienne forme adjectivale (déterminant), anaphorique, et donc, de ce fait, déjà hors de la sphère ontologique.

## 2) un renfort adverbial : où, dont

Dès les premiers textes d'ancien français le système des pronoms relatifs est complété par des adverbes de lieu : où (du latin *ubi*) et dont (de \**de unde*, marquant doublement l'origine : Prép. 'de' + *unde*, mot *qu*-comme *ubi*, marquant le lieu origine). Leur usage a perduré jusqu'au français actuel, avec quelques fluctuations dans leur latitude d'emploi (notamment des emplois plus étendus à l'époque classique ; cf. Fournier 1998) :

- **où** s'est étendu à la reprise d'antécédents temporels (*le jour où...*) ;
- **dont** amalgame la séquence 'Prép *de* + *qu*-', quelle que soit la valeur de la préposition : non seulement *le pays dont je viens* mais *la personne dont je parle, une maladie dont on connaît la cause*. Sa nature originellement adverbiale entraîne un comportement syntaxique particulier qui le distingue des formes pronominales (*avec l'aide de qui / avec l'aide \*dont*).

**3) l'invention de lequel, laquelle...** : accord avec l'antécédent (logique morphologique)

À l'inverse de *qui* et *que*, le relatif *lequel, laquelle*, marque non pas la fonction du relatif, mais le genre et le nombre de l'antécédent, avec lequel il s'accorde. Formé de l'article défini + *quel* (du latin *qualis*), *lequel* est une création romane. Employé d'abord comme interrogatif, il apparaît comme relatif au 12<sup>e</sup> s. dans des traductions du latin, sous la plume de clercs bilingues latin - français, (Kunstmann 1990 : 10, 470 sq.) qui cherchaient, plus ou moins consciemment, à recréer un système analogue à celui du latin. *Lequel* reproduit en effet les traits du déterminant conjonctif latin, disparu en latin tardif (comme on l'a vu en 3.1.) après avoir donné naissance au pronom relatif : c'est un mot *qu*-adjectival (déterminant sélectif, marqueur de variable dans un domaine lexical), marquant explicitement son lien avec l'antécédent (accord en genre et en nombre), utilisable en toute fonction, directe ou indirecte ; qui plus est, il intègre même le pointeur cataphorique qu'était le latin *is, ea id*, sous la forme de l'article défini (ancien déictique latin *ille*). *Lequel* avait donc toutes les qualités pour être le parfait relatif prêt à l'emploi, plus souple que *qui* et *que* : comme l'écrit Kunstmann (1990 : 474) *lequel* relatif « permet notamment d'importer en français diverses constructions relatives latines, impossibles avec le paradigme *qui, que, quoi* ». Après ses débuts limités, *lequel* a connu une grande extension dans des genres variés, fin 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup>, à la période de la Renaissance<sup>24</sup> marquée par une

<sup>24</sup> On trouve chez Molière un emploi (isolé, sauf erreur) de *quel* employé comme déterminant conjonctif : *Allez, allez, vous pourrez avoir avec eux quel mal il vous plaira, ils [= les médecins] vous trouveront des raisons pour vous dire d'où cela vient* (Molière, *L'Avare*, I, 5). Le tour *quel mal il vous plaira* serait en français moderne *le mal qu'il vous plaira*, avec une relative banale : Molière emploie la construction qui était celle du latin dans *quas litteras scripsisti*, et qui préfigurait la relative (cf. *supra*). S'agit-il chez lui d'un emploi fossile ou d'une récréation latinisante attardée ?

tendance à la relatinisation du français, avant de régresser fortement. Kunstmann (1990 : 475) parle d'une forme « dont les latinisants, à la Renaissance, ont usé et sans doute abusé ».

Les emplois modernes de *lequel* sont de deux sortes :

- pour une part (essentielle), *lequel* complète le dispositif casuel (*qui* sujet / *que* régime direct) en fournissant un relatif utilisable derrière préposition, quel que soit l'antécédent<sup>25</sup> ;

- d'autre part (marginale) *lequel* a des emplois archaïsants dans lesquels ressort sa valeur anaphorique : comme sujet dans une relative appositive, ou dans des emplois plus ou moins comparables au 'relatif de liaison' latin (voir Kuyumcuyan 2011 ; Goux 2019).

#### 4) le retour d'une logique ontologique : *qui* +H / *quoi* - H, derrière préposition

Reste un dernier aspect de l'évolution des pronoms relatifs, le retour du trait ontologique dans le paradigme, retour quelque peu inattendu, tardif (17<sup>e</sup> s.) et partiel (uniquement derrière préposition).

*Qui* (ou *cuī*) et *quoi* (absent des premiers textes en tant que relatif), qui s'étaient faiblement maintenus derrière préposition avec antécédent indifférencié (Kunstmann 1990 : 466), connaissent une certaine recrudescence à la Renaissance, avant de voir leur usage se restreindre au 17<sup>e</sup> s. à la reprise d'antécédents +H pour *qui* et -H pour *quoi*, notamment sous l'influence de Vaugelas (Kunstmann 1990 : 460), sans doute par rapprochement plus ou moins délibéré avec *qui* et *quoi* interrogatifs (ou conjonctifs), ontologiquement marqués. Cette répartition, bien que toujours contestée par certains, est encore en vigueur : *Paul, à qui je parlais ... / la chose à quoi je tiens le plus. Quoi* en français contemporain, n'a que des emplois limités, avec un antécédent -H vague ou indéterminé (*une chose à quoi...*, *ce à quoi...*).

Fonction	Relatif				
sujet	antécédent non restreint <b>qui</b> ( <b>lequel, -lle, -s</b> )				
régime direct	antécédent non restreint <b>que</b>				
régime indirect	antécédent +H Prép.+ <i>qui</i>	antécédent non restreint Prép. + <b>lequel, -lle, -s</b> <b>dont</b>	antécéd. -H Prép.+ <i>quoi</i>	Lieu <i>où</i>	Temps <i>où</i> <i>que</i>

Tableau 3 : Les pronoms relatifs en français

Ce paradigme, marqué par la coexistence de logiques différentes, frappe par son caractère hétéroclite et sa complication. Derrière

<sup>25</sup> À l'exception de certains pronoms : \**moi auquel*.

préposition, en particulier, on a affaire à une situation concurrentielle complexe, pour ne pas dire confuse (*l'ami dont / de qui / duquel je vous parlais* ; voir *GSF* 2019 : 198sq). Le paradigme est cultivé par les lettrés, ignoré par bon nombre de locuteurs, ou remplacé par des systèmes simplifiés alternatifs.

### 3.2.2. L'évolution des pronoms conjonctifs

L'évolution des pronoms conjonctifs se confond avec celle des pronoms interrogatifs : les deux sont des indéfinis autarciques (sans antécédent), marqueurs de variable (x) dans un domaine ontologique (entités +H / -H) et les deux emplois représentent en fait simplement deux exploitations, deux facettes d'un même marqueur<sup>26</sup>.

Morphologiquement, l'évolution est simple. Le pronom +H s'est réduit à la seule forme +H *qui* (après absorption de *cui*, cas régime), invariable en toutes fonctions (cod : *Embrassez qui vous voudrez*, attribut : *Je suis qui je suis* ; on notera les différences avec le relatif). Du côté du pronom - H, la dualité *quid / quod* a perduré, engendrant respectivement *quoi* et *que*.

Mais, du point de vue de l'usage, l'emploi des pronoms conjonctifs<sup>27</sup> n'a cessé de reculer. Dans le cas de *qui*, il n'est plus guère en français contemporain qu'une survivance marquée d'archaïsme. Quant au pronom conjonctif -H, il a presque totalement disparu : il ne subsiste que très faiblement, sous la forme forte *quoi*<sup>28</sup>, toujours derrière préposition, dans des tours savants tels que

(31) Il n'y a pas là de quoi nous puissions nous réjouir

ou dans un type d'emploi particulier avec l'infinitif, resté pour sa part très vivant, du type :

(32) Il n'y a pas de quoi rire.

Toutefois ce déclin, qui constitue une particularité française, et qu'on n'essaiera pas ici d'expliquer (voir *GSF* 2019 : Chap. IV), est compensé par la fortune des tours supplétifs *celui qui/que*, *ce qui/que*, formés d'un déictique cataphorique (référentiellement vide) suivi d'une

<sup>26</sup> On peut remarquer à cet égard que la réunification morphologique entre pronom interrogatif et pronom conjonctif, intervenue en latin tardif et conservée en français, ressemble davantage à un retour aux sources qu'à une innovation : c'est plutôt le latin classique, qui, par sa distinction entre *quis*, interrogatif – indéfini, et *qui* conjonctif, fait figure de cas particulier, alors que l'identité entre marqueurs interrogatifs – indéfinis et marqueurs conjonctifs est une situation des plus courantes à travers les langues, indo-européennes ou autres.

<sup>27</sup> La situation des adverbes *quand*, *comme*, promus 'conjonctions', est différente. Voir *GSF* (2019 : Chap. V).

<sup>28</sup> A signaler que le pronom *que* se retrouve (et largement !) comme complétif : *je crois que...* Voir *GSF* (2019 : Chap. III).

relative<sup>29</sup>, les deux étant des Groupes Pronominaux éligibles aux mêmes fonctions dans l'énoncé que les subordinées conjonctives. Cette situation n'est pas sans rappeler le latin : on a évoqué supra l'équivalence entre le conjonctif *qui* ou *quod* et le tour avec relatif *is qui* ou *id quod*, en soulignant leur parfaite équivalence sémantique et leur parfaite interchangeabilité, reposant sur l'identité morphologique du mot *qu-*, conjonctif ou relatif. Mais l'équivalence n'est pas la même en français. Le mot *qu-* qui suit le déictique appartient au paradigme non pas du conjonctif mais du relatif, marqué casuellement (*ce qui*, *ce que*, *ce dont*) : *ce qui* sujet (*ce qui s'est passé*), *ce que* attribut (*je suis ce que je suis* vs *je suis qui je suis*), etc. Quant à l'équivalence sémantique, elle n'est pas toujours vérifiée : le tour supplétif (déictique + relatif) a des emplois beaucoup plus larges que le pronom conjonctif (ou ses faibles restes) : il peut être générique (*Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement*) ou spécifique (*Ce qui s'est passé est affreux*). Par ailleurs le tour *celui qui...* soulève des problèmes que ne pose pas le pronom conjonctif *qui* (quelle serait la variante supplétive de *qui* dans *Embrassez qui vous voulez* ?).

L'équivalence est à son maximum entre *qui* (conjonctif) et *celui qui* (avec *qui* relatif sujet), dans des énoncés comme *Qui ne risque rien n'a rien* et *Celui qui ne risque rien n'a rien* (cas, il est vrai, emblématique d'un énoncé proverbial) : cette équivalence laisse facilement penser que *qui* est le même dans les deux cas et que la présence ou l'absence de *celui* n'est qu'une variante purement optionnelle qui ne change rien. Mais cette intuition, pour naturelle qu'elle puisse paraître, est trompeuse, elle correspond à ce qu'était le latin, mais pour le français, elle méconnaît la différence de nature des deux *qui* (conjonctif vs relatif).

### 3.3. Relatifs et relatives en français moderne : une place à part, mais privilégiée

Le Tableau ci-dessous (à comparer au Tableau correspondant pour le latin classique, en 2.3.) représente la situation des relatives dans l'économie générale des mots *qu-* en français.

Interrogatif - conjonctif		Relatif (à antcdt)
interrogatif	conjonctif	
pron. +H/-H : <i>qui</i> <i>que/quoi</i>	pron. +H /-H : <i>qui (quoi)</i> Ex : <i>qui dort dîne</i> <i>il y a de quoi rire</i>	pron. : <i>qui, que, lequel, où, dont, quoi</i> Ex : <i>le livre qui est là...</i> <i>ce qui..., celui qui...</i>
dét. m/f : <i>quel, quelle</i>	*	

Tableau 4 : Pronoms et déterminants *qu-* en français

<sup>29</sup> La discussion toujours ouverte sur le statut respectif du déictique et du relatif rappelle ce qui a été dit supra sur le statut ambigu de *is* et de *qui* : quelle est la 'tête' du groupe ?

On voit que, comme en latin (classique), les mots *qu-* se répartissent en deux paradigmes, mais la coupure n'est pas au même endroit : elle sépare en français les interrogatifs – conjonctifs (variables autarciques) des relatifs (anaphoriques).

L'analyse des relatives est fondamentalement la même en français qu'en latin : l'analyse de *la lettre que tu as écrite* (relative restrictive typique, avec interprétation spécifique en situation) redouble celle de *vae litterae quas scripsisti* exposée supra (2.2.). C'est la même structure d'ensemble (une subordonnée rapportée à un N, l'ensemble constituant un GN). Le relatif du français (bien que dépourvu de racines adjectivales) apporte les mêmes éléments que le relatif latin, à savoir la même combinaison de variable (valeur intrinsèque) et d'anaphore lexicale (induite par la structure), et il joue le même rôle d'opérateur syntaxique. La différence entre le français et le latin est que la relative est structurellement isolée en français (avec un paradigme propre) et parfaitement intégrée en latin avec un réseau de paraphrases.

Comme en latin également, le relatif s'accommode en français de multiples configurations : l'interprétation de la relative dépend à la fois du type de N, de prédicat, et de déterminant, et non du relatif lui-même. La valeur de variable du mot *qu-* (avec son effet restrictif) ressort dans des énoncés génériques (proverbes archaisants, avec déterminant zéro) comme :

(33) Chien qui aboie ne mord pas

(34) Pierre qui roule n'amasse pas mousse

Comme en latin toujours, le relatif français peut s'utiliser dans des emplois où la valeur anaphorique prend le pas sur la valeur de variable (parcours) : c'est le cas dans les relatives appositives quand il renvoie anaphoriquement à un N antécédent déjà déterminé (*mon frère*) ou auto-déterminé (Nom propre). D'autres extensions existent, comme les relatives :

(35) - continuatives : *Un cosaque survint, qui prit l'enfant en croupe*

(36) - prédicatives : *J'entends les oiseaux qui chantent ; Oh, Léa qui sort à cette heure-ci !*

(37) - ou dans le clivage (déjà amorcé en latin, présent dans les plus anciens textes français)<sup>30</sup> : *C'est Jean qui a gagné.*

<sup>30</sup> Le clivage demanderait une étude particulière : il recourt sans conteste au paradigme du pronom relatif, mais l'analyse en est problématique : dans *C'est Paul qui a gagné*, le mot *qu-* garde sémantiquement la valeur d'une variable autarcique (le sens est : 'Paul est (celui) qui a gagné') et il est douteux que *Paul* puisse être considéré comme un véritable antécédent.

En revanche, le français n'a pas poussé aussi loin que le latin l'usage du 'relatif de liaison' (voir Kuyumcuyan 2011).

#### 4. Conclusion

Pour conclure, on voudrait insister sur la valeur explicative de l'histoire en linguistique. C'est l'histoire qui permet de comprendre d'abord comment les relatives se sont formées en latin, à partir de la matrice générale des corrélatives, et grâce à une morphologie propice : un rôle d'anaphore lexicale s'est ajouté à la valeur propre de la variable en *qu-*, et cette combinaison a priori improbable et contre nature a ouvert des possibilités considérables. L'histoire montre ensuite comment le français a préservé cette structure (et en a même accru l'usage), dans un environnement morphologique devenu défavorable, moyennant un rafistolage qui n'a pas encore atteint de véritable position d'équilibre.

Chemin faisant, les questions posées dans l'introduction ont reçu un commencement au moins de réponse.

Pourquoi un paradigme relatif aussi hétéroclite ? Un paradigme de ce genre ne se comprend que comme une réfection secondaire, une réparation : coupé de ses origines de déterminant adjectival d'une part, coupé du paradigme *qu-* à fondement ontologique, d'autre part, le paradigme relatif s'est reconstitué de bric et de broc, entre le latin tardif et le 17<sup>e</sup> s., toujours à partir de matériaux *qu-*, en entremêlant plusieurs logiques.

Comment fonctionne un relatif, entre parcours de variable et anaphore ? C'est le latin qui donne la clé : un marqueur de variable sélectif est passé à droite du N qui constituait son domaine, et ce faisant il s'est chargé d'une valeur de rappel. L'anaphore lexicale peut même devenir référentielle. Belle illustration (parmi d'autres) de la plasticité des marqueurs de variable.

Quelle extension donner aux 'relatives' en français ? La trajectoire parcourue, et l'état des lieux actuel, indiquent sans ambiguïté qu'il existe en français un type de structure morpho-syntaxique particulier, complètement autonomisé (caractérisé par un paradigme *qu-* propre, utilisé en relation avec un N ou un pronom antécédent), auquel il est donc approprié de réserver l'appellation de relative. Ce type se distingue clairement du type conjonctif reposant sur des mots *qu-* autarciques, marqueurs de variables ontologiques, auquel il convient de donner également toute sa place. La séparation des deux est le seul moyen de rendre justice à chacun en préservant la clarté et la cohérence du système global des mots *qu-*. La difficulté principale est ici d'oublier le latin, dont la morpho-syntaxe permettait de relier directement les deux. Mais une séparation décisive s'est opérée en latin tardif : l'histoire commande aussi de savoir tourner la page.

## Références bibliographiques

- Abeillé, A. et Godard D. (dirs) (2021), *Grande Grammaire du Français*, Actes Sud Imprimerie Nationale, Arles.
- Apollonius Dyscole (1997), *De la construction*, trad. et commentaire Jean Lallot, Vrin, Paris.
- Buridant, C. (2000), *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français*, Sedes, Paris.
- Carlier, A. et Combettes, B. (2015), « Typologie et catégorisation morpho-syntaxique : du latin au français moderne », *Langue Française*, 187, p. 15-58.
- Ernout, A. et Meillet, A. (1959), *Dictionnaire Etymologique de la langue latine*, Klincksieck, Paris.
- Ernout, A. et Thomas, F. (1959), *Syntaxe latine*, Klincksieck, Paris.
- Fournier, N. (1998), *Grammaire du Français classique*, Belin, Paris.
- Fruyt, M. (2013), « La corrélation en latin : statut et évolution », in Inkova, O. & Hadermann, P. (éds), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Droz, Genève, p. 109-146.
- GGHF : voir Marchello-Nizia Ch. et al. (2021)
- GSF : voir Le Goffic P. (2019)
- Goux, M. (2019), *Le pronom-déterminant relatif LEQUEL en français préclassique et classique*, Garnier, Paris.
- Haudry, J. (1973), « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68/1, p. 147-186.
- Inkova, O. et Hadermann, P. (éds) (2013), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Droz, Genève.
- Kunstmann, P. (1990), *Le Relatif-Interrogatif en ancien français*, Droz, Genève.
- Kuyumcuyan, A. (2011), « Syntaxe et sémantique du relatif de liaison en français moderne », *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, 897, P.U. de Franche-Comté, p. 187-204.
- Le Goffic, P. (2019), *Grammaire de la Subordination en Français*, Ophrys, Paris.
- Le Goffic, P. (2023, sous presse), « De la corrélation à la subordination : le cas du français », in Goux, M. et Mounier, P. (dirs), *La corrélation en diachronie longue (1450-1800)*, Champion (coll. Linguistique), Paris, p. 37-65.
- Le Goffic, P. (en préparation), « Les mots en *qu*-du français », notice *Encyclopédie Grammaticale du français*, en ligne.
- Marchello-Nizia, Ch., (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, De Boeck, Bruxelles
- Marchello-Nizia, Ch., Combettes, B., Prévost, S., Scheer, T. (éds) (2021), *Grande Grammaire Historique du Français*, De Gruyter Mouton (2 vol.), Berlin / Boston.
- Meillet, A. et Vendryès, J. (1960), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Champion, Paris.
- Mellet, S. (2013), « Proposition pour fonder énonciativement l'unité des phénomènes de corrélation », in Inkova, O. & Hadermann, P. (éds) (2013), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Droz, Genève, p. 85-106
- Riegel, M. (1987), « *Qui dort dîne* ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques », in Riegel, M. et Tamba, I. (eds), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, Klincksieck, Paris, p. 85-99.
- Väänänen, V. (1990), *Introduction au Latin vulgaire*, Klincksieck, Paris.